DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°165

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents :

34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018

L'AN deux mille dix huit, le 11 juillet, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 juillet 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00, sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danielle, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusés:

Représentés par :

Madame Magali CHERET

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Pascal BEAUDET

Madame Sylvie DUCATTEAU

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Madame Alice FAGARD

Monsieur Guillaume SANON

Madame Hana RABAH

Madame Evelyne YONNET

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Nadia LENOURY

Madame Soizig NEDELEC

Monsieur Kilani KAMALA

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Sophie VALLY

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Mériem DERKAOUI

Monsieur Daniel GARNIER

Madame Thérèse MBONDO

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

N°165

Direction Générale Adjointe Développement/ Direction Action Sanitaire Social Habitat Logement/Service Logement

OBJET : Convention de gestion du contingent de l'opération de construction de 33 logements située ZAC du Landy îlot G menée par l'OPH d'Aubervilliers à Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation :

Vu les statuts de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et notamment l'article 7 portant plus particulièrement sur la compétence équilibre de l'habitat social sur le territoire ;

Vu la délibération en date du 30 juin 2015 n°CC-15/1111 de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune confiant la gestion de la réservation de 7 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 33 logements menée par l'OPH d'Aubervilliers situé ZAC du Landy îlot G à Aubervilliers ;

Vu le projet de convention annexé;

Considérant que la présente convention est conclue à titre gracieux ;

Considérant l'intérêt que représente cette convention pour la Commune d'Aubervilliers :

Adoption à l'unanimité par 45 pour

DELIBERE:

APPROUVE la convention de gestion du contingent entre l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative à 7 logements du contingent communautaire dans l'opération de construction de 33 logements menée par l'OPH d'Aubervilliers située ZAC du Landy îlot G à Aubervilliers, convention annexée

AUTORISE la Maire à signer ladite convention ;

DIT que la présente convention est conclue à titre gracieux.

Reçu en préfecture le : 13/07/18

Publié le : 13/07/18

Certifie exécutoire: 13/07/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvèra ROZENBERG